

DIOCÈSE DE BLOIS

Par décision de Monseigneur l'Evêque,

conformément au canon 502 § 1 du Code de Droit canonique,

sont nommés, à compter du 22 décembre 2025, pour cinq ans, membres du Collège des Consulteurs :

- Mgr Didier BOULAY
- Mgr Paul BOULLE
- M. l'abbé Guillaume LANCHET
- M. le chanoine Sébastien NEUVILLE
- M. l'abbé Nicolas PELAT
- M. l'abbé Antoine STOREZ

Fait à Blois, le 22 décembre 2025



Chanoine Emmanuel de Valicourt
Chancelier

+ *Francis, év. de Blois*
+ Francis Bestion
Evêque de Blois

